

FLASH DE GESTION MENSUEL : VOTRE PREMIER COMMENTAIRE

Vous n'êtes pas obligé de commenter tous les flashes de gestion de vos clients. Vous le ferez si cela s'avère nécessaire (dérapages, dépassements, conseils...).

Pour autant, nous vous conseillons d'apposer un commentaire sur le tout premier flash de gestion de chacun de vos clients. Pour cela, nous vous proposons de vous inspirer des deux textes suivants.

PREMIÈRE PROPOSITION

“

Cher Client,

Nous avons le plaisir de vous adresser votre premier flash de gestion mensuel.

Il vous informera tout au long de l'année sur vos principaux indicateurs financiers sans avoir à attendre votre bilan annuel. C'est aussi un support d'échange avec notre cabinet qui nous permettra ensemble de faire un point mensuel sur votre activité.

Votre flash de gestion est un support fiable et quasi immédiat mais qui ne correspond pas à l'exactitude comptable d'un bilan. Les données qui vous seront fournies comporteront donc une marge d'approximation acceptable.

Pour autant, votre flash de gestion est suffisamment proche de votre résultat pour vous donner une bonne tendance.

Nous espérons qu'il vous sera utile et facilitera votre prise de décision.

À très bientôt.

Alex MARTIN, votre expert-comptable

DEUXIÈME PROPOSITION

“

Cher Client,

Nous avons le plaisir de vous adresser votre premier flash de gestion mensuel.

Il vous informera tout au long de l'année sur vos principaux indicateurs financiers sans avoir à attendre votre bilan annuel.

Votre flash de gestion a été établi à partir d'un budget qui s'inspire de vos données comptables de l'année dernière. Les données qui vous seront fournies comporteront donc une marge d'approximation acceptable.

Cependant, si des événements structurels importants (investissements, embauches...) ou des charges de fonctionnement venaient à évoluer de façon significative, nous vous invitons à nous les signaler dans le questionnaire mensuel que vous recevrez par e-mail. Dans cette hypothèse, nous reprendrons contact pour faire le point sur vos prévisions d'exploitation.

À très bientôt.

Alex MARTIN, votre expert-comptable